



sydème
nos déchets ont de la ressource !

LA NATURE S'HABILLE

Concours pédagogique 2017 / 2018
Cycles 2 et 3



SOMMAIRE

Fiche-mémo

Préambule

- 1. L'objectif : « Avoir la fibre du tri ! »**
- 2. La filière TLC* sur le territoire du Sydeme**
- 3. La mise en œuvre du projet**
- 4. Les outils de communication du Sydeme et de Tri d'Union**
- 5. Une option facultative : concours de collecte**
- 6. Les annexes**
 - Le bulletin d'inscription
 - La documentation
 - Les articles de presse
 - Les règlements des concours
 - L'attestation sur l'honneur
 - Les barèmes de notation
 - Les ressources

**TLC : textiles d'habillement, linge de maison, chaussures usagées.*

FICHE-MÉMO

CONCEPT : Ce projet pédagogique vise à **sensibiliser le jeune public au tri, au réemploi et au recyclage des TLC**. Les classes participantes utiliseront des vieux habits, linge de maison, chaussures, maroquinerie pour confectionner le plus bel épouvantail ou animal faisant partie d'une espèce menacée.

CIBLES : Ecoles primaires de Moselle-Est et de l'Alsace Bossue ou d'autres structures (périscolaire...). Niveau cycles 2 et 3.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Cette initiative permettra aux élèves de mieux comprendre les enjeux du tri sur l'environnement, la biodiversité et de développer **des comportements responsables** et respectueux de la Nature.

RESTITUTION DU PROJET : Le projet mené dans l'établissement portera sur une des 2 options proposées : l'épouvantail ou l'animal. Chaque production sera accompagnée d'un dossier descriptif.

MODALITES D'INSCRIPTION ET PROGRAMME DE L'OPÉRATION : L'appel à concours sera lancé à la rentrée scolaire (semaines 38/39)

- La date limite d'inscription : **12 janvier 2018** (Envoi du bulletin d'inscription et du règlement)
- La remise des éléments : **20 avril 2018**
- La réunion du jury : **mai 2018**
- La remise des trophées et exposition des œuvres à l'occasion d'un événement de grande ampleur au Centre d'Animation Culturelle de Forbach : **14 juin 2018**.

LOTS DES 6 CLASSES LAURÉATES : **Des sorties pédagogiques ou vertes** programmées entre le 18 et le 30 juin 2017, comprendront le transport et les billets d'entrée des sites, parcs ou musées.

Toutes les autres classes participantes seront gratifiées pour leur implication par un spectacle au CAC de Forbach.

CONCOURS ANNEXE FACULTATIF : Les écoles participantes peuvent participer en plus à un concours de collecte de textiles. Les 3 écoles qui auront la meilleure performance de tri par écolier gagneront une enveloppe de 250 euros chacune.

Les modalités pour la collecte et la logistique sont à définir avec notre partenaire, Tri d'Union.

PRÉAMBULE

Le Sydeme propose cette année scolaire 2017/2018 un nouveau concours sur le thème du tri et du recyclage des TLC* à destination des écoles primaires de Moselle-Est et de l'Alsace Bossue.

Le choix du thème s'inscrit dans un contexte de performance moyenne de collectes des textiles sur le territoire du Sydeme et permet d'élargir notre partenariat avec TRI D'UNION, opérateur local créé par Emmaüs.

Ainsi cette 7^e édition de concours invite les classes participantes à réaliser une création originale à partir de vieux textiles, linge de maison, chaussures usagées, maroquinerie, peluches...

Afin de satisfaire le plus grand nombre d'établissements, deux options sont offertes :

- ✚ la première option s'oriente vers la confection du plus bel épouvantail, futur gardien du jardin potager du Centre Transfrontalier d'Éducation à l'Environnement ;
- ✚ la deuxième option vers la création d'un animal faisant partie d'une espèce menacée au niveau local voire national.

Ce concours permettra de sensibiliser le jeune public à notre environnement et à la fragilité du monde vivant : la flore, la faune menacées par les activités de l'homme.

Enfin, nous espérons que ce concours redonnera un nouveau souffle à la filière Textiles sur le territoire et motivera tous les acteurs : écoliers, usagers, mairies...

**TLC : textiles d'habillement, linge de maison, chaussures usagées.*

Notre
OBJECTIF



Ce projet a l'avantage de pouvoir être abordé de manière transversale : sciences, expression écrite, éducation civique, arts plastiques dans le cadre du programme de l'Education au Développement Durable préconisé par le Ministère de l'Education Nationale.

1.1 ELARGIR LES CONNAISSANCES DANS LE DOMAINE DU TRI ET DU RECYCLAGE DES DÉCHETS

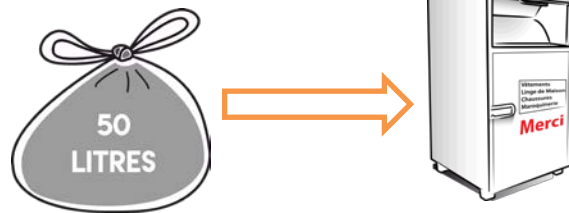
- L'accent sera mis sur **l'acquisition des consignes de tri** : les vêtements, le linge de maison (nappes, draps, serviettes) les chaussures de ville ou de sport, les rollers, les vieux cartables, la maroquinerie et même les peluches sont à déposer dans les conteneurs à vêtements.
- L'élève sera capable **d'identifier un conteneur à vêtements** et de le localiser dans son quartier ou sa commune ou en déchèterie.
- **Il comprendra l'utilité du tri** :
 - 60 % des TLC peuvent être revendus dans des boutiques ou être exportés en Afrique ;
 - 39 % retrouvent une seconde vie : **les vieux jeans ou tee-shirts troués serviront à fabriquer des nouveaux textiles, des chiffons, du métisse (un isolant) ou du rembourrage de coussin...**

L'élève sera sensibilisé à l'impact de l'industrie du textile sur l'environnement : épuisement des ressources, pollution, destruction des habitats, etc. Or, ce sont les plantes qui permettent de nous nourrir, nous soigner, nous habiller.

SUR LA THÉMATIQUE DU TRI DES TEXTILES

- Pour le dépôt des TLC au conteneur à vêtements, **il faut utiliser des sacs plastiques (50 litres au maximum).**

Les sacs multiflux sont strictement interdits !



- Un tee-shirt tâché ou déchiré ? Des chutes de tissu ? Des chaussettes trouées ou isolées ?



Il ne faut rien jeter à la poubelle !

A noter que les vêtements doivent être propres et secs.

- Afin de faciliter le travail des agents de tri, **il faut regrouper si possible les chaussures par paire** grâce aux lacets ou en utilisant un élastique ou de la ficelle.
- L'élève encouragera ses parents à donner ses habits trop petits ou à les trier au conteneur. Actuellement 2/3 des habits ne sont pas portés en France et restent stockés dans les armoires !
- L'élève **corrige ses erreurs de tri** : textiles humides ou moisis.
- Pour produire moins de déchets, d'autres solutions existent : **réparer, customiser, faire un don, acheter des vêtements d'occasion ou vendre dans une bourse aux vêtements ou un vide-grenier.**

SUR LA THÉMATIQUE DE LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES MENACÉES

- Il ne faut pas acheter des objets fabriqués à partir de matières en provenance d'espèces menacées. Exemple : une sculpture en ivoire, un vêtement en fourrure ou un bijou en corne...
- **Il faut éviter les produits alimentaires contenant de l'huile de palme** car elle provient de cultures résultant de la destruction de la forêt tropicale et de ses animaux.
- **Chacun peut créer sa petite réserve de biodiversité, à l'école, dans le jardin.** Laisser des petits tas de bois en hiver dans le jardin servira d'abri aux hérissons. L'aménagement d'un espace au jardin où les plantes sauvages peuvent pousser ou installer des mangeoires et des hôtels à insectes favorise la biodiversité.

LA FILIÈRE TLC

SUR LE TERRITOIRE

LE CONSTAT

Depuis la mise en place de la filière textile en 2011, 497 PAV (points d'apport volontaire) ont été installés sur le territoire du Sydeme.

En 2016 : 2 270 tonnes de TLC ont pu être collectés. Notons pourtant une baisse de 33,37 % par rapport à 2015.

Malgré tout, 1 500 tonnes de TLC se retrouvent dans les sacs bleus chaque année !

TRI D'UNION
EMMAÜS

TRI D'UNION, NOTRE PARTENAIRE LOCAL

TRI D'UNION est notre opérateur local de tri et de collecte des TLC depuis 2011. Basée à Stiring Wendel, sa plate-forme de tri des textiles, a permis de créer 26 emplois : chauffeurs, caristes, opérateurs de tri et agents polyvalents. Créée par Emmaüs Grand Est, cette entreprise d'insertion est une « *Grande Famille* » qui défend les valeurs de l'économie solidaire et sociale. Elle mène un combat contre l'exclusion et permet aux plus démunis de trouver un emploi, un tremplin vers d'autres projets professionnels.

TRI D'UNION est également partenaire du Relais, Numéro 1 de la filière textile en France.

TRI D'UNION organise des braderies tous les mois et dispose de sites de vente en ligne sur eBay, le site de TRI D'UNION et Label Emmaüs.

ECO TLC
L'éco-organisme du textile - du linge - de la chaussure

UN ÉCO-ORGANISME

ECO-TLC est une société privée à but non lucratif qui a été fondée pour favoriser la récupération et la valorisation des textiles, linge de maison et des chaussures en France. Sa mission est de répondre aux enjeux environnementaux de la prévention des déchets et de la préservation des ressources naturelles dans le respect des piliers du développement durable. TRI D'UNION est conventionné ECO TLC.

Pour en savoir plus sur la filière

www.ecotlc.fr si vous recherchez un PAV près de chez vous

www.tridunion.fr

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

3.1 OPTION 1 : L'ÉPOUVANTAIL



Par définition, un épouvantail sert à effrayer les oiseaux et à les empêcher de dévorer graines et fruits des cultures et des vergers. Installé en terre dans les champs et jardins au moment des semis, il est enlevé à la levée des plantules ou au moment des récoltes. L'épouvantail a la réputation de hanter nos campagnes depuis l'apparition de l'agriculture environ 5 000 ans avant J. – C.

En choisissant cette option, les classes rivaliseront d'ingéniosité et de goût pour « relooker » cet être inanimé en utilisant des textiles et accessoires intéressants, voire des techniques comme le patchwork...

La réalisation collective d'un épouvantail pourra venir compléter un projet de jardinage à l'école ou une leçon sur les plantes.

OSSATURE

Prévoir une structure solide à partir d'éléments de récupération tels que des bâtons, vieux manches à balai ou râdeaux, mannequins... N'oubliez pas que la production doit être facilement transportable et tenir debout.

IDÉES D'HABILLEMENT

Des vêtements amples qui bougent avec le vent et des accessoires qui évoquent peut-être une histoire, un personnage (déesse, guerrier, sorcier...) Pour information, les oiseaux détestent le jaune.

CATÉGORIES TLC

La production comprendra obligatoirement au min. **les 3 catégories de TLC** : habits, linge de maison, chaussures ou maroquinerie.

TITRE

La production devra porter un nom qui sera bien visible et dont la présentation résistera aux intempéries.

DIMENSIONS

Hauteur d'un adulte ou d'un enfant.

PRÉSENTATION

Prévoir un piétement ou un socle car les épouvantails pourront être exposés dans un espace intérieur au moment de la réunion du jury ou dans la serre en hiver.

3.2 OPTION 2 : L'ANIMAL MENACÉ OU PROTÉGÉ

Cette activité a pour objectif de sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement et des espèces animales menacées dont la liste rouge croît de manière alarmante.

Même si la plupart des espèces animales sont amenées à disparaître un jour, l'activité humaine accélère ce phénomène en détruisant les écosystèmes, les habitats...

Les causes sont multiples : déforestation, épandage de pesticides, pollution, chasse, pêche...

CHOIX DE L'ANIMAL

Doit faire partie impérativement d'une espèce menacée au niveau local voire national.

Vertébrés : un mammifère, un oiseau, un reptile, un poisson, amphibien (pas de crapaud abordé à l'occasion d'un précédent concours)...

Invertébrés : un insecte, arachnide...

Consulter la liste d'animaux à la page suivante.

CATÉGORIES TLC

La production comprendra au moins **3 catégories de TLC** : habits, linge de maison, chaussures ou maroquinerie (chutes). Les classes pourront jouer la carte de l'humour, de la fantaisie et de l'art figuratif. Les vieilles peluches de foires ou poupées pourront être customisées.

TECHNIQUES A UTILISER

L'animal doit être confectionné en volume. Les vieux oreillers peuvent servir de rembourrage... Mais l'habillage d'un élément, autre qu'un TLC, servant de base pour faciliter la mise en forme est possible. L'utilisation de velcro, ficelle, laine, colle ou agrafes peut servir à assembler les matériaux.

DIMENSIONS

Pas de dimension précise requise. Dans le cas d'une grande taille, la production doit pouvoir passer une porte de taille standard... 0.93 m x 2,04 m

TITRE

La production devra porter le nom de l'animal. Inventer une nouvelle dénomination originale.

PRÉSENTATION

L'utilisation s'un socle de présentation est envisageable mais facultatif.

La production doit être facilement transportable et stable.





Voici une liste non exhaustive d'animaux en danger localement et en France.

ESPÈCES PROTÉGÉES	Castor d'Europe (de retour dans le Bitcherland) Pipistrelle (mammifère volant) Hirondelle Escargot
ESPÈCES MENACÉES ET VULNÉRABLES	Ours brun des Pyrénées Grand Tétraz des Vosges ou coq des Bruyères Chouette des vergers Cigogne noire Libellule Araignée aquatique Abeille
ESPÈCES EN DANGER DE DISPARITION	Phoque moine de Méditerranée, Grand hamster d'Alsace Lucane Cerf-volant (coléoptère) Hibou des marais Lynx

3.3 UN DOSSIER DESCRIPTIF

Dans le cadre de chacune de ces deux activités, chaque classe fournira un **dossier de présentation personnalisé** permettant d'expliquer sa démarche et d'illustrer son projet.

SUPPORT	Cahier récup', dossier en papier recyclé... Reliure personnalisée
FORMAT AUX CHOIX	Format A4 ou A3 Format 24 x 32 cm Format personnalisé
MENTIONS OBLIGATOIRES	Sur les pages de couverture : <ul style="list-style-type: none">- Titre de la production, date.- Nom de l'établissement et de l'enseignant(e), niveau de la classe.- Photo de la classe.
NOMBRES DE PAGES	Maximum : 16 feuilles.
ILLUSTRATION	Des photos, des dessins, des articles de journaux ou des extraits de livres viendront illustrer la démarche d'investigation.
TEXTE EXPLICATIF	Rédiger un texte court pour exposer la démarche. <ul style="list-style-type: none">- Quel a été le déclencheur ? (une rencontre, une visite, un article de journal)- Qu'avez-vous appris sur le tri des textiles, sur les épouvantails, sur le règne végétal ou sur les animaux ? Elaborer une notice technique de votre production Matériaux, techniques utilisées... Elaborer la carte d'identité de l'animal le cas échéant.

3.4 DES PUBLICS-RELAIS À SOLLICITER

Le Sydeme mettra un point d'honneur à ce que les écoles impliquent différents acteurs de la vie économique, culturelle ou politique de leur commune.

L'opportunité d'initiatives événementielles et culturelles

Les enseignants peuvent inscrire leur projet dans un événement local ou national, tel que la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 18 au 26 novembre 2017** ou de la **Semaine du Développement Durable du 30 mai au 5 juin 2018**.

Les **manifestations communales ou intercommunales** sont également l'occasion d'exposer les productions des classes : opération compost, salon bio, fête des Fleurs, bourse aux Plantes, bourse aux vêtements...

La sphère familiale ou sociale

Les enfants vont relayer une attitude éco-citoyenne et une image positive du tri des textiles dans leur entourage auprès de leurs parents, frères et sœurs.

Par ailleurs, des associations locales, des bénévoles ou des parents peuvent participer à la réalisation du projet.

Le milieu scolaire et périscolaire

Les artistes en herbe pourront présenter leur projet dans les autres classes pour partager cette expérience et promouvoir le tri des textiles. La structure périscolaire pourra également être informée de cette initiative et pourra envisager des ateliers sur le thème du tri des textiles.

Les productions pourront être exposées lors d'une kermesse de fin d'année organisée à l'école ou à la fête du village.

Des intervenants et les médias

La venue d'un artiste, d'un jardinier ou d'un animateur nature offrirait aux écoliers l'opportunité d'un échange et/ou d'un atelier.

Enfin, **les médias locaux** (presse, TV), les journaux communaux et/ou intercommunautaires ainsi que les réseaux sociaux permettraient d'évoquer la participation de la classe au concours du Sydeme.

LES OUTILS DE COMMUNICATION DU SYDEME ET DE TRI D'UNION

4.1 LES VISITES DU CT2E ET DE TRI D'UNION

Le Sydeme encadre des visites du CT2E (**Centre Transfrontalier d'Education à l'Environnement**) sur une formule matinée ou journée. La visite de la serre pédagogique et du jardin est une bonne entrée en matière pour apprendre à mieux connaître le monde végétal. Une aire de tri est à découvrir sur place avec différents points d'apport volontaire, notamment un conteneur LE RELAIS.

Par ailleurs, nous proposons **une visite de la plate-forme de tri des textiles à String-Wendel**, en partenariat avec TRI D'UNION, du 1^{er} octobre 2017 au 30 avril 2018 (uniquement le lundi matin).

Entrer au cœur de l'activité des installations permet de mieux comprendre l'importance du respect des consignes de tri et les valeurs auxquelles s'attachent TRI D'UNION.

Les classes pourront choisir :

- d'effectuer la visite du site de TRI D'UNION uniquement
- ou
- d'effectuer la visite de TRI D'UNION et de poursuivre la journée au CT2E.

Il est recommandé, lors de cette visite, de porter des chaussures fermées (pas de claquettes, sandalettes...)

A l'occasion de la visite de la plate-forme de textiles, Tri d'Union fournira gratuitement à chaque classe un sac avec un échantillonnage de TLC qui pourra servir à confectionner l'épouvantail ou l'animal.

Le transport scolaire sera pris en charge dans la limite des disponibilités

4.2 LE QUIZZ TEXTIL'ÉCOLO

Pour une préparation en amont du projet, un quizz pédagogique et ludique sera distribué aux écoles participantes au courant du 1^{er} trimestre.

4.3 Les outils de TRI D'UNION

- Vous pourrez télécharger des documents sur notre site internet dans la rubrique projets pédagogiques sous le nom du concours, notamment :
 - une plaquette proposant une animation-type pour les enfants,
 - un diplôme du bon petit trieur de textiles,
 - la plaquette de présentation de TRI D'UNION.

- « *A vos marques, prêts ! Triez* » est un jeu proposé sur la page Facebook du Relais.

- L'équipe de Tri d'Union a créé un clip, « *Jette pas comme ça !* » à visionner sur Youtube et sur la page d'accueil de leur site www.tridunion.fr
La chanson est une création des salariés, un moyen de faire découvrir au grand public leur métier à vocation solidaire.

UNE OPTION FACULTATIVE : CONCOURS DE COLLECTE DE TEXTILES

Les écoles inscrites au concours « LA NATURE S'HABILLE » peuvent, si elles le souhaitent, participer à un concours annexe de **collecte de textiles**.

Les 3 écoles qui auront collecté la plus grosse quantité de textiles seront récompensées par une enveloppe de 250 euros chacune. Un ratio sera obtenu en divisant le poids total collecté par le nombre d'élèves participants à la collecte.

Il faudra impérativement fournir au Sydeme une déclaration sur l'honneur du nombre d'élèves participants à l'action et nous renvoyer le règlement signé.

L'école fera participer toutes les classes inscrites au concours « la Nature s'habille » et les autres classes. Par contre, il faut noter que ces classes supplémentaires ne pourront pas être conviées à la remise des prix le 14 juin 2018 au Centre d'Animation Culturelle de Forbach.

Pour les modalités en termes de collecte et logistique, il faudra contacter TRI D'UNION, la directrice Hélène Dunkhorst dont l'adresse mail est la suivante

helene.dunkhorst@gmail.com ou par téléphone au 03 87 87 51 94.

LES ANNEXES

LE BULLETIN D'INSCRIPTION

LES CONSIGNES DE TRI

LES SCHÉMAS DE LA FILIÈRE TEXTILE

LES ARTICLES DE PRESSE

LE RÈGLEMENT DU CONCOURS

LE RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COLLECTE

L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR

LES RESSOURCES

BULLETIN D'INSCRIPTION

Etablissement :

Adresse :

Commune : CP :

Téléphone : E-mail :

Directeur (rice) :

Vos horaires du matin :

Vos horaires d'après-midi :

CLASSE(S) : Nombre d'élèves :

CLASSE(S) : Nombre d'élèves :

Instituteur (rice) :

Téléphone portable :

Participez-vous au concours de collecte ? **OUI** **NON**

CLASSES(S) autres que le concours « La Nature s'habille »

..... Nombre d'élèves :

..... Nombre d'élèves :

Date :

Signature et cachet

Merci de nous faire parvenir votre inscription avant le **12/01/2018**
par courriel : v.dillenseger@sydeme.fr, par télécopie au 03 87 00 02 09
ou par courrier postal à l'adresse suivante :

**SYDEME 1, rue Jacques Callot
57 600 MORSBACH**





TRI DES TEXTILES USAGÉS

SORTIEREN VON ALTKLEIDERN



VÊTEMENTS
BEKLEIDUNG



LINGE DE MAISON
HAUSHALTSTEXTILIEN



CHAUSSURES ET MAROQUINERIE
SCHUHE UND HANDTASCHEN



MERCI DE NE PAS DÉPOSER DANS LE CONTENEUR À TEXTILES : DES TEXTILES HUMIDES ET DE NE PAS UTILISER DE SACS MULTIFLUX POUR LE CONDITIONNEMENT DES TEXTILES USAGÉS.
BITTE NICHT IM KLEIDER-CONTAINER ENTSORGEN: FEUCHTE TEXTILIEN UND KEINE VIELZWECKSÄCKE ZUM VERPACKEN VON ALTKLEIDERN VERWENDEN.

 **TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES DÉCHIRÉS, TACHÉS ET TROUÉS SONT ÉGALEMENT ACCEPTÉS.**
ZERRISSENE, BEFLECKTE UND DURCHLOCHERTE TEXTILIEN, WÄSCHE UND SCHUHE WERDEN EBENFALLS ANGENOMMEN.
LES VÊTEMENTS USAGÉS SECS SONT À DÉPOSER DANS DES SACS DE 50 LITRES MAXIMUM.
TROCKENE ALTKLEIDER SIND IN MAXIMAL 50-LITER-SÄCKEN ABZUPACKEN.



POUR LE RÉEMPLOI DES TEXTILES ET LEUR RECYCLAGE EN CHIFFONS ET ISOLANT !

Tous volontaires



Avec le soutien du Conseil Départemental de Moselle et de l'Académie

sydeme
Nos déchets ont de la ressource !



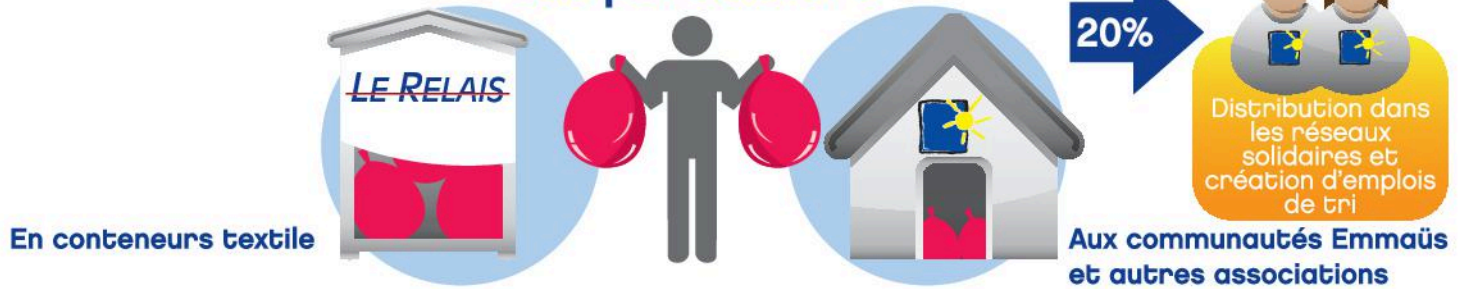
UN SIMPLE GESTE, AYEZ LA FIBRE DU TRI !

verifast

Du don à la valorisation : comment fonctionne Tri d'Union

1 DON

des particuliers



2 COLLECTE

par Tri d'Union



Le Relais Centre de tri

3 TRI

Tri d'Union Centre de tri

Création d'emplois de tri

Création d'emplois de collecte et de tri

60% de réemploi

1% de déchets

39% de recyclage

Boutiques
Ding Fring

Export

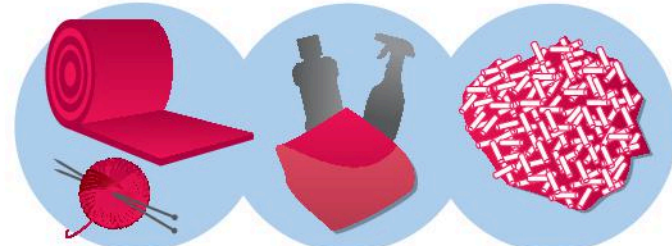
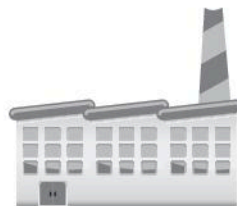
Valorisation énergétique
ou enfouissement

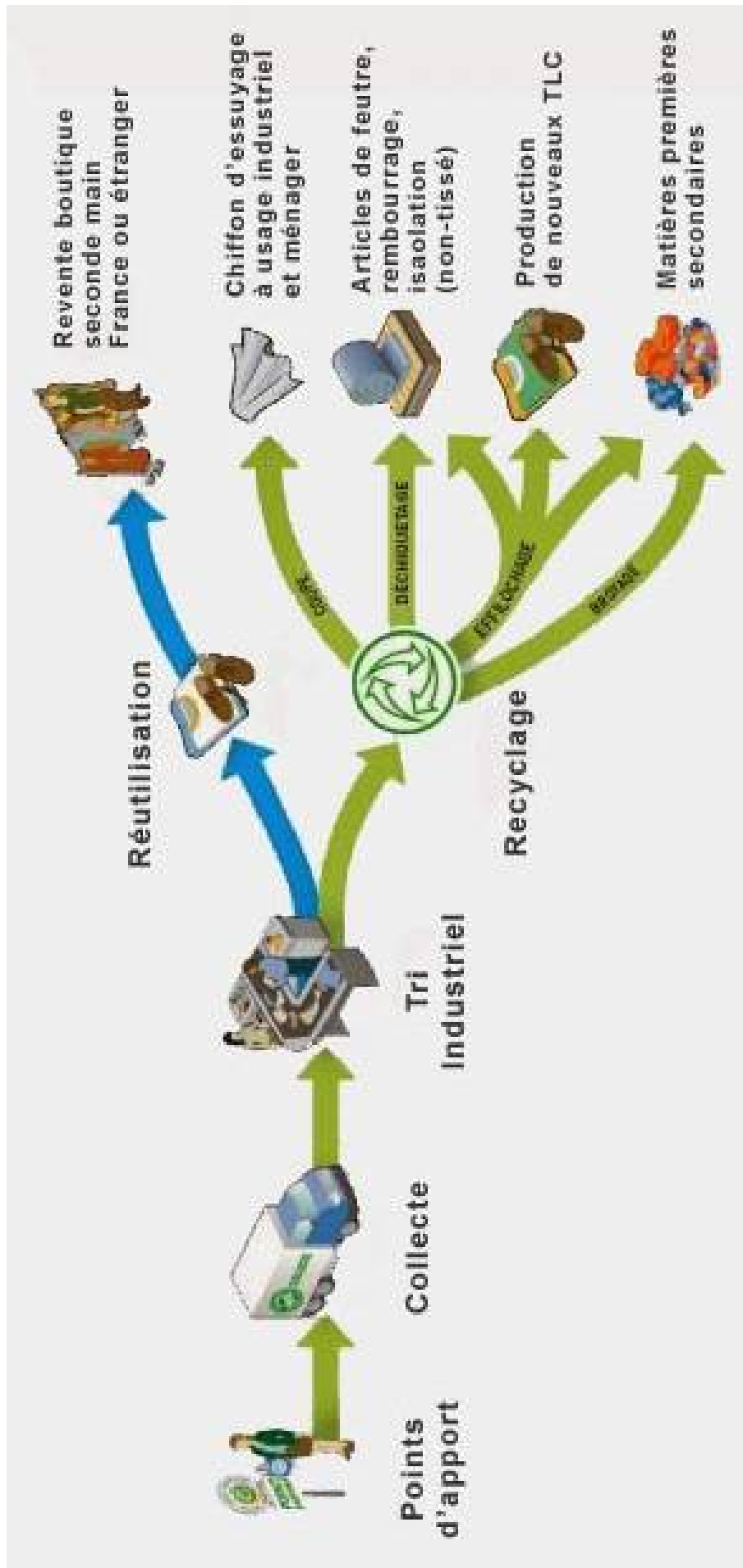
Combustible
solide de
récupération

EFFilochage

Chiffons
d'essuyage

et Fabrication
de l'isolant
Mëtisse
L'isolation durable





LES ARTICLES DE PRESSE

Le Républicain Lorrain – 30 septembre 2011

SOLIDARITÉ

Emmaüs invente le patchwork social



L'entreprise d'insertion
Tri d'union a été inaugurée
hier matin, à Stiring-Wendel.
Photo: Philippe REICINGER

Trier et recycler les textiles tout en créant des emplois : c'est l'objectif de l'entreprise Tri d'union créée par l'association Emmaüs Action Est. L'activité a commencé en juillet dernier et déjà 17 personnes ont été embauchées sur la plate-forme de tri située sur la zone de la Heid à Stiring-Wendel.

> En page 3

■ SOCIAL

inauguration de la plate-forme tri d'union à string-wendel

Tisser la solidarité

La plateforme de tri de textiles lancée par Emmaüs Action Est a été inaugurée hier matin à Stiring-Wendel. L'objectif de l'entreprise est la création d'emploi tout en revalorisant les textiles.

C'est une affaire qui marche. Ou plutôt qui se tisse au fil des collectes des surplus de textiles et de leur valorisation au sein de la plateforme de tri basée à Stiring-Wendel et inaugurée hier matin. Tri d'union, c'est donc... Une affaire qui marche puisque depuis son lancement l'association Emmaüs Action est (regroupement de 17 Emmaüs) a embauché depuis le 11 juillet dernier 17 personnes, dont 14 en Contrat à durée déterminée d'insertion. « Un premier tri des textiles est effectué dans les Emmaüs », explique Hélène Dunkhorst, directrice du site.

1 500 t par an

Elle précise : « Les vêtements trop abîmés sont reconditionnés

en balle dont le poids varie en 300 à 500 kg pour être revendus et revalorisés. Nous récoltons environ 1 500 tonnes par an. » Le tri permet de valoriser plus de 85 % des textiles par des catégories de réemploi et de recyclage et limite ainsi le déchet ultime à moins de 15 %. Les nouveaux employés bénéficient d'une formation, d'un contrat à temps plein de 35 heures hebdomadaires et d'un accompagnement socioprofessionnel.

« Nous avons également une autre activité qui consiste à implanter des conteneurs de récupération de textile. Nous en avons installé 130 pour l'instant mais l'objectif est d'arriver le plus rapidement à 500. Cela permettra de créer d'ici 2013



Lors de cette inauguration, les bénévoles ont réalisé un tissage géant. Une idée originale applaudie par tous les invités. Photos Philippe RIEDINGER



Tri d'union récupère les textiles triés dans un premier temps par Emmaüs.

une centaine d'emplois dans un Relais à Colombey-les-Belles en Meurthe-et-Moselle », explique la directrice.

Un marché important

L'inter Réseau de la fibre solidaire (IRFS) regroupe au plan national un réseau de quatre opérateurs de la filière des déchets des textiles : Emmaüs,

Le Relais, Tissons la solidarité et le Secours catholique. Avec 4 000 emplois au niveau national, 21 sites de tri industriels et 500 boutiques, l'IRFS est le 1er acteur du secteur avec 80 % de part de marché.

Élus et divers partenaires financiers étaient présents hier matin, pour apporter le soutien à la structure. Jean-Claude

Holtz, maire de Stiring-Wendel, a tenu à saluer « la nouvelle et jeune entreprise qui a récupéré les locaux longtemps laissés à l'abandon et ancien magasin de bricolage. Grâce à cette initiative des personnes ont retrouvé le goût pour le travail qui sont heureux d'en avoir un, et cela n'a pas de prix. »

Emploi: Tri d'union mise sur le tissu local

Pour les salariés, Tri d'union n'est qu'un passage. L'objectif est de quitter l'entreprise de réinsertion, en trouvant un emploi ou en poursuivant une formation.

La chambre de commerce et d'industrie organise des portes ouvertes dans les entreprises de Lorraine depuis plusieurs années. Dans le Bassin houiller, Emmaüs a répondu à l'appel, via Tri d'union, son entreprise d'insertion. Hier matin, une dizaine de responsables de sociétés locales sont venus visiter l'entrepôt de collecte et de valorisation de textile.

« Notre premier objectif en participant à cette opération est de mieux faire connaître la filière textile auprès des professionnels », indique Hélène Dunkhorst. « C'est une façon de faire reconnaître la compétence de notre personnel », poursuit la directrice.

Trouver un emploi

En effet Tri d'union est une entreprise d'insertion. « À la fin des 24 mois de contrat, les salariés doivent poursuivre leur démarche de réinsertion, soit par une formation, soit par la signature d'un contrat de travail. » D'où l'importance de montrer son savoir-faire à de potentiels recruteurs.

Tri d'union emploie 20 personnes dont trois permanents. « Nous comptons des chauffeurs poids lourds, des manutentionnaires, des opératrices de tri, etc. » Employés à temps plein, pour une durée de 24 mois.

« Durant toute cette période, nous leur proposons un accompagnement socioprofes-



Des responsables de sociétés sont venus visiter Tri d'union, hier matin. Photo Philippe RIEDINGER.

sionnel avec un projet de sortie. » Avec de bons résultats. En 2012, sur les 16 salariés qui sont sortis, les trois-quarts ont retrouvé un travail ou poursuivi une formation.

Dans l'après-midi, le local, basé dans la zone de la Heid de Stiring-Wendel, était ouvert au grand public. Avec là aussi un intérêt particulier.

« Nous voulons encourager les personnes à faire don des vêtements dont ils n'ont plus l'usage », précise Hélène Dunkhorst.

2 200 tonnes collectées

Les dons sont collectés via les 262 conteneurs, mais aussi par le biais des associa-

tions référencées chez Tri d'union, en Alsace, Lorraine, Champagne et Ardennes. Le chiffre se monte à 1 500 tonnes récupérées dans l'année, quand il est de 700 tonnes au niveau des particuliers.

Plus de la moitié (55 %) des textiles vont être réemployés. « Une grande part va être à nouveau conditionnée puis envoyée en Afrique où 360

emplois ont été créés dans ce cadre. Les vêtements sont commercialisés sur les marchés locaux et participent à l'économie », détaille la responsable.

Un tiers des autres textiles sont recyclés, pour d'autres utilisations, en fonction de la matière.

Seulement 10 % finissent en déchets ultimes.

Tri d'Union, un bel exemple d'économie solidaire

Implantée sur la zone de la Heid à Stiring-Wendel, l'entreprise Tri d'Union Emmaüs a déjà trois ans. Spécialisée dans la collecte et la valorisation du textile, elle a réussi à créer 23 emplois dans l'économie sociale et solidaire.

« Ici nous sommes dans l'économie sociale et solidaire. Notre but est de créer des emplois, pas de faire du profit », prévient d'emblée Hélène Dunkhorst. La directrice de Tri d'Union Emmaüs tire un bilan plutôt satisfaisant des trois premières années d'existence de cette plateforme de valorisation des textiles, implantée sur la zone de la Heid, à Stiring-Wendel.

Cette entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte et la valorisation du textile a démarré avec 17 emplois. « Aujourd'hui, nous sommes 23 salariés, quatre permanents, les autres étant en contrat d'insertion, annonce la responsable. 1 600 tonnes de textiles par an sont triées sur notre site de Stiring. »

Au tri, les effectifs restent stables. Par contre Hélène Dunkhorst envisage de recruter pour la collecte. « Nous allons monter en puissance de ce côté-là. Nous avons 400 conteneurs actuellement qu'il faut aller vider chaque semaine et on va passer à 500. »

Valoriser toute la fripe

Rappelons que Trait d'Union est partenaire du Relais, une entreprise à but socio-économique créée avec Emmaüs France en 1984 et qui est aujourd'hui numéro 1 de la filière textile en France.

Comment fonctionne Trait d'Union ? « Les groupes Emmaüs du Grand Est se sont regroupés pour créer des projets de mutualisation et lutter contre l'exclusion par la création d'emplois. C'est ainsi qu'est née en juillet 2011 notre plateforme de valorisation des textiles, détaille la jeune directrice. Nous sommes partis du constat que la fripe ne valait pas grand-chose, car 80 % des vêtements récupérés par Emmaüs n'étaient pas en



Trait d'Union permet à des demandeurs d'emploi, des jeunes sans expérience, des bénéficiaires du RSA, de se réinsérer socialement et professionnellement. « Le salarié est ici pour 24 mois maximum, deux ans pendant lesquels nous allons l'aider à trouver un emploi durable ou une formation », explique la directrice de l'entreprise.

Photo Philippe REDINGER.

assez bon état pour être vendus. » Grâce à la mise en place d'une organisation performante du tri, Tri d'Union arrive aujourd'hui à valoriser 90 % des textiles collectés.

Ainsi 60 % sont réemployés. « Tout ce qui est réutilisable va partir dans le réseau de boutiques Ding Fring mis en place par le Relais, souligne Hélène Dunkhorst. Il y a déjà cinq points de vente en Alsace, d'autres verront bientôt le jour à Metz et à Nancy. »

Solidarité ici et avec l'Afrique

Le « mêlé », qui comprend tous les vêtements légers d'été, part à l'export. « Il est envoyé dans nos Relais africains, au Sénégal, Burkina Faso et à

Madagascar. Ces vêtements seront vendus sur les marchés, l'argent sera réinjecté dans des projets de développement locaux », se félicite la directrice, fière de cette grande chaîne de la solidarité avec l'Afrique. « Cela représente 500 emplois directs créés dans ces pays » 40 % des textiles sont recyclés, « une partie va à l'effilage et sert à nouveau de matière première. Le reste part en chiffons d'essuyage. Quant aux vieux jeans, ils sont broyés pour fabriquer de l'isolant (le Mébisce), « qui commence à être commercialisé dans les magasins Castorama. »

Autre satisfaction : l'arrivée d'une nouvelle filière permettant de valoriser les déchets en matière énergétique, « il nous restait jusqu'ici 10 % de mati-

res que nous devions jeter. Maintenant, nous en faisons de petits copeaux pour alimenter des fours de cimenteries. Ce qui fait qu'aujourd'hui, il nous reste à peine 0,05 % de déchets dans tout ce que nous traitons », se réjouit la directrice.

Réinsertion réussie des salariés

Outre l'emploi créé localement, Trait d'Union participe activement à la préservation de l'environnement.

« Nous sommes opérateur conventionné Eco TLC », insiste Hélène Dunkhorst, rappelant que l'entreprise est partenaire de nombreuses collectivités locales pour la collecte sélective de textile. « Nous sommes d'ailleurs en train d'implanter

une centaine de conteneurs sur Metz Métropole. Les communes ayant l'obligation de réduire leurs tonnages de déchets, notre partenariat leur permet d'en produire moins et donc de faire des économies. »

Côté insertion, la responsable du site n'est pas mécontente des résultats enregistrés jusqu'ici. « Le salarié est chez nous pour 24 mois maximum. Pendant cette période, on lui propose un vrai accompagnement socioprofessionnel », martèle Hélène Dunkhorst.

Bilan : « L'an dernier, 86 % des personnes ont quitté Trait d'Union avec une solution d'emploi ou une formation, dont 30 % avec un CDI ou un CDD de plus de six mois. »

J. B.

Hélène Dunkhorst, directrice de Trait d'Union annonce l'organisation d'une grande braderie le samedi 14 juin place du marché. « C'est une première organisée avec le Relais et la communauté Emmaüs. »

Photo Philippe REDINGER.



Grande braderie de la solidarité

Trait d'Union, en partenariat avec le Relais, organise samedi 14 juin de 9 h à 17 h une grande braderie de la solidarité, place du marché, à Forbach. « C'est une première, précise Hélène Dunkhorst. Nous organisons cette vente pour dégager des fonds pour la maison d'accueil des enfants qu'Emmaüs ouvre en Roumanie. »

Le Relais ramènera du linge, les salariés de Tri d'Union se sont tous portés volontaires pour venir tenir les stands.

« Il y aura un coin lingerie, un autre pour le linge de maison, vêtements d'enfants, femmes et hommes, un stand maillots de bain », annonce la directrice de Trait d'Union. De son côté, la communauté Emmaüs proposera un stand de bric-à-brac, des livres.

Un couscous sera proposé à midi, café et gâteaux et animation toute la journée.

« Ce sera un moment convivial et festif. Les vêtements ne seront pas vendus chers. Quasiment tout sera proposé à 1 euro à part quelques pièces », indique Hélène Dunkhorst.

PAYS DE BITCHE

Le castor fait son retour



Des animations ont notamment lieu dans les écoles pour présenter le castor. Photo RL

François Wecker, correspondant local du réseau castor de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, est formel : le castor d'Europe a fait son retour au Pays de Bitche, principalement sur la rivière de la Horn et son affluent le Schwarzbach. Après une absence de plusieurs siècles, le bièvre, dénomination ancienne du castor, espèce sauvage protégée de nos jours, y bénéficie en effet d'un suivi spécifique de son évolution depuis 2010.

> En page 8

NATURE

Le retour du castor



La présence du castor est avérée dans la vallée de la Horn. Les écoliers ont pu en savoir davantage.

Photo RL

Au cours des mois de juin et d'octobre, François Wecker, correspondant local du réseau castor de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, est intervenu au groupe scolaire de la vallée de la Horn. Il a présenté aux élèves le castor d'Europe (*castor fiber albus*) présent au Bitcherland et particulièrement sur la rivière de la Horn et son affluent le Schwarzbach. Il leur a expliqué l'origine et la biologie de l'animal de retour au Pays de Bitche, après une absence de plusieurs siècles. Le bièvre, dénomination ancienne du castor, espèce sauvage protégée de nos jours, y bénéficie en effet d'un suivi spécifique de son évolution depuis 2010.

Le castor disparaît au XVII^e...

Après une approche topographique du bassin-versant de la Horn, les enfants ont pu voir de près un spécimen naturalisé, toucher une peau naturelle tannée et d'autres parties factices, (crâne, pattes, queue écaillée, odeur du castoréum...), afin de



Le castor abat les arbres en les rongant avec ses dents.

Photo RL

pouvoir se faire une idée de la morphologie et comprendre ainsi le mode de vie de l'animal tant convoité pour de multiples raisons au Moyen-Âge, jusqu'à son extinction dans notre région dès le XVII^e siècle.

...et revient au XXI^e siècle

Avides de connaissances, les élèves ont posé de nombreuses questions à l'animateur qui, après un exposé en interne avec projection vidéo, les a conduits sur les rives de la Horn où ils ont

pu constater en réel et grandeur nature, les indices de présence du plus grand rongeur d'Europe, (chantier de coupe, branches écorcées sur réfectoire, toboggan...). L'eau étant le fil conducteur du castor, ce parcours a permis aussi d'aborder avec les enseignants et les élèves, le problème de la pollution des cours d'eau par des débris rejetés par l'homme, comportement néfaste qui altère le milieu naturel en général, et met en danger la conservation future de l'espèce.

60%

des primates sur Terre sont menacés d'extinction. Ce chiffre alarmant, constat résultant de plusieurs années d'études réalisées par 31 primatologues sur plus de 500 espèces de singes, démontre la nécessité de protéger leur habitat dans quatre pays clés: le Brésil, l'Indonésie, Madagascar et la République démocratique du Congo.



Séducteur hors pair

Pendant la période de reproduction, le bécasseau tacheté traverse la moitié de la Terre pour gagner l'Arctique. Plutôt que de rester dans un seul site de nidification, il parcourt encore 3000 km pour augmenter ses chances de multiplier les partenaires. Cela fait de lui un grand migrateur et un incroyable courtisan!

Découverte!

Un récif corallien unique a récemment été découvert au large du Brésil, au niveau du delta de l'Amazone. La formation de 9500 km², qui s'épanouit dans des eaux troubles difficilement percées par la lumière du jour, est d'ores et déjà convoitée par l'industrie pétrolière qui souhaite effectuer des forages exploratoires.



Victime ailée

Une nouvelle épée de Damoclès menace les abeilles: le virus des ailes déformées, présent presque partout dans le monde et propagé par de minuscules mites. En plus de perturber le butinage des pollinisatrices qui oublient les endroits déjà visités, le virus réduit considérablement leur espérance de vie.

Le maïs qui rend fou

L'habitat du grand hamster d'Alsace est menacé par l'expansion de la monoculture du maïs. Celle-ci provoque une standardisation du régime alimentaire du rongeur, qui devient fou et dévore ses propres petits. Ce comportement cannibale s'explique notamment par une carence lourde en vitamine B3.

COMPORTEMENT

LA BOUSSELE DE LA FOURMI

Les fourmis s'orientent grâce à des stratégies de repérage.

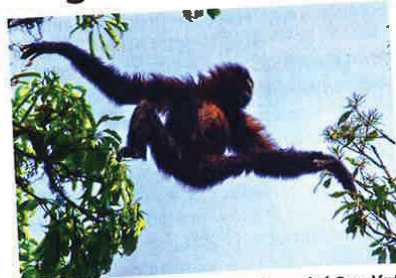
Une étude publiée par des chercheurs de l'université Paul-Sabatier à Toulouse a démenti l'hypothèse selon laquelle les fourmis ne pouvaient reconnaître leur route qu'en l'empruntant toujours avec la même orientation corporelle. Des individus de l'espèce *Cataglyphis velox*, dans le désert andalou, ont été familiarisés avec une route comportant un virage à 90 degrés. Si les fourmis qui marchaient vers l'avant le négociaient sans difficulté, celles qui devaient tracter un gros morceau de nourriture en marche arrière continuaient tout droit. Toutefois, après une certaine distance, elles se sont arrêtées, ont observé leur environnement, puis se sont alignées dans la direction de la route avant de reprendre leur marche arrière! Les fourmis sont donc capables de reconnaître le monde qui les entoure indépendamment de la direction à laquelle elles font face.



«How Ants Use Vision When Homing Backward», Antoine Wystrach et al., in *Current Biology*, janvier 2017.

BIENVENUE

Le gibbon Skywalker



Parmi les gibbons du Myanmar (Birmanie) et de Chine, le genre *Hoolock* comprenait jusqu'à présent deux espèces séparées par une rivière: le *hoolock occidental* et le *hoolock*

oriental. Une équipe de l'université Sun Yat-sen de Canton a découvert qu'une population de gibbons vivant près du mont Gaoligong, jusqu'alors rattachée aux hoolocks orientaux, était en fait génétiquement distincte. *Hoolock tianxing* possède ainsi des attributs morphologiques propres: des sourcils plus fins que les hoolocks orientaux et une coloration du pelage plus claire au niveau des organes génitaux. L'espèce doit son nom Skywalker («marcheur du ciel» en anglais) à sa locomotion acrobatique dans la canopée. C'est aussi un hommage aux personnages des films Star Wars, dont les scientifiques sont fans!

ENVIRONNEMENT *une alerte parue dans la revue pnas*

L'extinction de masse des animaux s'accélère

Il ne reste sans doute plus que 20 ou 30 ans pour juguler cet «anéantissement biologique» qui met en danger «les fondements de la civilisation humaine», alerte une nouvelle étude sur le sujet.

Rhinocéros, gorilles mais aussi lions autrefois en sécurité... L'extinction de masse des animaux s'accélère. Et il ne reste sans doute plus que 20 ou 30 ans pour juguler cet «anéantissement biologique qui met en danger les fondements de la civilisation humaine», alerte une nouvelle étude parue dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)*.

Plus de 30 % des espèces de vertébrés sont en déclin, à la fois en termes de population et de répartition géographique, indique ce document.

Comme les dinosaures

La Terre a connu jusqu'à présent cinq extinctions de masse : la dernière en date - celle des dinosaures - remonte à 66 millions d'années. Selon la plupart des scientifiques, une sixième est en cours. Pour les auteurs de cette nouvelle étude, elle est déjà allée plus loin qu'on ne le pensait jusqu'à présent, au vu d'études précédentes qui portaient exclusivement sur l'extinction des espèces et pas seulement sur la taille et la répartition des populations.

Les chercheurs de l'Université de Stanford et de l'Université nationale autonome de Mexico ont analysé les baisses de population dans un échantillon de 177 espèces de mammifères, pour lesquelles ils disposaient de données détaillées, sur une période allant de 1900 à 2015.

Sur ces 177 mammifères, tous ont perdu au moins 30 % de leurs aires géographiques de répartition. Les mammifères d'Asie du Sud et du Sud-Est sont particulièrement touchés : toutes les espèces de gros mammifères analysées y ont perdu plus de 80 % de leurs lieux d'habitat et environ 40 % des mammifères dont des rhinocéros, des orangs-outans, des gorilles et de nombreux grands félins survivent désormais sur 20 %, voire moins, des territoires qu'ils parcouraient autrefois.

Plus que 20 000 lions

Le déclin des animaux sauvages est attribué principalement à la disparition de leur habitat, à la surconsommation des ressources, à la pollution ou au développement d'espèces invasives et de maladies. Le changement cli-

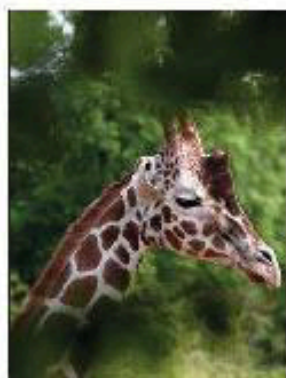
matique pourrait aussi y contribuer de plus en plus. En filigrane aussi la surpopulation humaine de la planète.

L'étude précise aussi que plusieurs espèces d'animaux qui étaient relativement en sécurité il y a dix ou vingt ans sont désormais en danger.

Le lion, par exemple, était présent sur la plus grande partie de l'Afrique, dans le sud de l'Europe et au Moyen-Orient, jusque dans le nord-ouest de l'Inde. « Il est désormais réduit à des populations éparpillées en Afrique subsaharienne », indiquent les auteurs. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, il ne reste plus que 20 000 lions dans le monde.

L'auteur principal de l'étude, Gerardo Ceballos, est alarmiste : « Ces pertes massives en termes de populations et d'espèces sont un prélude à la disparition de nombreuses autres espèces et au déclin des écosystèmes qui rendent la civilisation possible ».

Les chercheurs appellent à agir contre les causes du déclin de la vie sauvage, notamment la surpopulation et la surconsommation.



Même les espèces autrefois « en sécurité » comme les girafes, les orangs-outans ou les lions menacent désormais de s'éteindre... Photo AFP

■ SANTÉ

L'insecte aurait été aperçu à Lengelsheim

Frelons asiatiques : quels sont les risques ?

Des habitants de Lengelsheim auraient aperçu un frelon asiatique. L'insecte qui a fait son apparition en France en 2005 représente un danger pour l'homme et nuit à la filière apicole.

D'où viennent ces insectes ?

Plusieurs spécimens de frelon asiatique, *Vespa velutina nigrithorax*, ont été découverts sur le territoire lorrain. Arrivé en 2005 dans le Lot-et-Garonne, en provenance d'Asie, le frelon asiatique a presque colonisé la totalité du territoire français. Il est classé dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique et également en tant qu'espèce exotique envahissante. Des individus de frelon asiatique ont été signalés en Lorraine dès 2015.

Quels sont les dangers ?

Le frelon asiatique, également appelé frelon à pattes jaunes, se caractérise par un corps noir avec une large bande orangée sur l'abdomen, la face orangée et l'extrémité des pattes jaunes. Il se nourrit principalement d'insectes (abeilles domestiques, papillons, mouches, etc.) et de matières sucrées (fruits, sève, etc.).

Dans les régions les plus touchées, sa présence a un effet négatif sur la filière apicole. Ce prédateur des abeilles perturbe

l'activité de la ruche et dans les cas les plus extrêmes, il peut détruire toute la population d'une ruche. Ce frelon bouleverse aussi l'équilibre de l'écosystème par son action de prédation sur les insectes (papillons, abeilles solitaires, etc.). De plus, la piqûre de frelon asiatique, comme des autres vespides (guêpes, frelons européens, etc.), représente un danger pour l'homme, en particulier à proximité des nids.

Quelles sont les actions mises en place ?

Le but est clairement de limiter l'impact du frelon asiatique sur les colonies d'abeilles domestiques. Dans le Grand Est, des actions ont été mises en place, comprenant trois volets : prévention, surveillance et lutte. En Lorraine, un réseau de surveillance a été créé en 2016 grâce à la collaboration de la Fredon Lorraine (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) et des groupements de défense sanitaire apicole. Dans chaque département, des référents s'appuient sur des sentinelles formés à la diagnose qui se déplacent ensuite sur les lieux si la suspicion est



Des habitants de Lengelsheim auraient aperçu un frelon. Les faits sont confirmés par le maire de la commune, Michel Behr. (1)

avérée pour valider la présence effective du frelon asiatique.

Attention, afin d'éviter toute attaque de vespides, ne pas

s'approcher à moins de 10 mètres du nid et laisser les professionnels se charger de sa destruction.

Renseignements sur le site www.fredon-lorraine.com

Bombina : l'inventaire interactif de la biodiversité

Le Parc naturel régional de Lorraine lance Bombina, plateforme de la biodiversité. Un site au concept simple : chacun note ses observations et accède à l'inventaire de la faune et de la flore.

L'avenir dira si l'usage du site touche le plus grand nombre d'amateurs. Si c'est le cas, si l'expérience est concluante, la plateforme lorraine Bombina sera une double réussite pour le Parc naturel régional de Lorraine.

D'une part, elle sera un des grands sites interactifs de France consacré à la biodiversité. De l'autre, son inventaire couvrira l'ensemble du « terrain » régional : oiseaux, mammifères, reptiles, champignons, chauve-souris, tritons, flore, bactéries... Une première.

Bombina a été lancée le 1^{er} août. Bombina, comme Base de données de l'Observatoire mutualisé de la biodiversité et de la nature et comme le *bombina variegata*, le sonneur à ventre jaune, le crapaud en voie de disparition. « Au départ, c'est un site initié par le parc naturel régional d'Anjou-Touraine. Nous avons développé une application pour le grand public », explique Olivier Nourrigeon, technicien du PNRL.

L'originalité du site est d'être



Couple de faucons pèlerin, à Pont-à-Mousson.

Photo Bombina/PNRL

ouvert à tous, accessible à chacun : collectivités, associations, écoles, amateurs. À condition, certes, de franchir les premières étapes, un peu rébarbatives : s'inscrire par courrier papier (si, si !), naviguer grâce à Mozilla Firefox puisque Bombina est un logiciel libre et rem-

plir consciencieusement l'arborescence spécifique à chaque espèce.

Enfin un catalogue complet

Ensuite, place à la biodiversité. Chacun peut proposer ses observations et ses photos. Du

plus petit gastéropode de 2 mm au moyen duc, des orchidées aux têtards. Remplir ce catalogue des « habitants » des points d'eau, jardins, prairies et forêts lorraines, c'est permettre d'en donner une image nette, quasiment en temps réel. « Il existe des tas d'inventaires, des bases de données dans les associations, des fichiers et des fiches que nous avons stocké depuis des années. Bombina va nous permettre de tout centraliser. Et grâce aux observations des amateurs, d'avoir une liste à jour », explique Olivier Nourrigeon. Un travail de titan... « Rien que la liste des araignées, c'est énorme ! »

Cela paraît paradoxal et pourtant : aucun organisme ne possède en Lorraine le catalogue complet de toutes les espèces, flore et faune incluses. Certaines associations font d'ailleurs de la rétention de données, pour des questions financières.

Olivier Nourrigeon est enthousiaste, il y a de quoi. Le site sera un outil important pour suivre deux mouvements : les espèces en voie de

raréfaction ou en danger, comme le râle des genêts, le balbuzard pêcheur ou le héron pourpre ; les espèces exotiques ou invasives, comme la renouée du Japon ou la tortue de Floride. « Ce qui est compliqué aujourd'hui, c'est d'avoir une idée de leur impact réel sur le terrain. »

Chacun pourra donc remplir les fichiers de Bombina, mais aussi consulter le site. À terme, une démarche idéale pour avoir un portrait du paysage local. Toutes les données seront validées par le conseil scientifique du Parc. Elles ne seront pas accessibles à tous, notamment pour préserver certaines espèces.

Bombina concerne d'abord le territoire du PNRL, mais il s'adresse aux quatre départements lorrains. Le Parc va multiplier auprès des collectivités des séances de formation au site, pour profiter de l'expérience des techniciens locaux.

Olivier JARRIGE

<http://bombina.alkante.com/obs/sterne.php>

ENVIRONNEMENT

Le silencieux déclin des abeilles



Isabelle Vidal, apicultrice de Saint-Quirin, sensibilise les enfants de la région au triste sort des abeilles domestiques et sauvages. Photo: Laurence MAM

Entre pesticides, maladies et conditions météorologiques difficiles, les abeilles sont en danger. Dans la région sarrebourgeoise comme ailleurs, des passionnés tirent la sonnette d'alarme. Ces petits insectes, par le biais de la pollinisation, assurent 76 % de la production alimentaire de l'homme.

> En page 2.

■ ENVIRONNEMENT

Adoptez 80 000 abeilles pour la bonne cause

Les abeilles pollinisent des plantes -assurant ainsi l'alimentation des autres espèces- depuis 60 millions d'années. Aujourd'hui, elles sont menacées. Les apiculteurs de la région sensibilisent le grand public à cette réalité.

Leur travail est gratuit mais il est impossible de s'en passer. Les abeilles assurent la pollinisation des fleurs qui donneront fruits et légumes. Ce faisant, 76 % de ce que nous mangeons dépend de leur survie. Et pourtant, les abeilles sont aujourd'hui en danger. Une réalité qui émeut moins le grand public que le sort des ours polaires ou des grands pandas et pourtant... Dans certaines régions de Chine où l'abeille est décimée, des ouvriers agricoles ont dû commencer à polliniser les fleurs à la main. Un travail sans fin et extrêmement coûteux.

Abeilles en danger

Parmi les premiers responsables de ce déclin entamé il y a trente ans : les pesticides. Aussi, la Commission européenne a demandé jeudi dernier aux états membres de l'Union de restreindre l'usage des pesticides susceptibles de constituer un risque pour les abeilles. Ces insecticides affectent le système nerveux central des insectes, provoquant la paralysie et la mort. La commission espère suspendre pour deux ans l'utilisation de ces insecticides et que ces nouvel-



Les abeilles de Saint-Quirin sont préservées des cultures intensives.



La région sarrebourgeoise compte de nombreux apiculteurs dont Matthieu Bertschy, à Fénétrange et Daniel Limon, à Dabo. Photo Karin SAR.

les règles soient adoptées avant mars.

Par ailleurs, les abeilles doivent également survivre à diverses maladies et parasites, souvent importés de l'étranger. « Dans les années 80, un mal appelé "varroose" a été transporté en même temps que des abeilles asiatiques. Ces dernières avaient appris à s'en débarrasser mais pas nos espèces locales, illustre Isabelle Vidal, apicultrice en cours de professionnalisation à Saint-Quirin. Depuis, nous devons traiter les ruches à l'automne. » Ajoutant à cela des conditions météorologiques difficiles l'année dernière, 2012 fut une année noire pour les abeilles. « La

production de miel a chuté. Mais ce n'est que le sommet immergé de l'iceberg, reprend Isabelle Vidal. On dit souvent que l'abeille est la sentinelle de l'environnement. Voir son nombre diminuer devrait nous alerter. »

Sensibilisation vers les enfants

Pour cette passionnée, l'abeille gagnerait à être mieux connue. « Des contrats de pollinisation existent. Des producteurs demandent à des apiculteurs de déposer une ou deux ruches sur leurs plantations. On constate qu'ainsi, leur production augmente de 30 % ! » La jeune femme ajoute que

ces insectes ont encore beaucoup à nous apprendre : « Dès l'Antiquité, les hommes ont découvert l'aspect thérapeutique des produits de la ruche. Aujourd'hui certains hôpitaux se servent du miel pour soigner les grands brûlés, des escarres ou autres plaies. Le miel est antiseptique et aide à cicatriser. » Plus surprenant encore, le dard des abeilles est utilisé également en médecine. Les piqûres de l'insecte pourraient servir au traitement des scléroses en plaque, par exemple.

« Pour sauver les abeilles, le combat à mener se trouve du côté des pesticides, mais nous pouvons tous faire de petites choses à notre échelle. Par exemple, le nombre d'apicul-

teurs a chuté. Il faut sensibiliser le grand public et notamment les enfants qui sont les adultes de demain. Par ailleurs, pourquoi ne pas inciter les gens à posséder leur propre ruche ? » Cette possibilité n'est cependant pas ouverte à tout le monde. Une réglementation précise existe. Il faut se déclarer auprès de la chambre de l'agriculture. Les ruches doivent se trouver à 10 mètres au moins des habitations voisines (ou moins si elles sont séparées par une palissade de 2 m minimum). De plus, les abeilles doivent être logées au minimum à plus de 100 mètres d'une école.

Marie KOENIG.

LE RÈGLEMENT DU CONCOURS PÉDAGOGIQUE 2017-2018



Article 1 – Objet

Le Sydeme, Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est et d'Alsace Bossue – 1, rue Jacques Callot à Morsbach - organise, en collaboration avec ses intercommunalités adhérentes et Tri d'Union, un **concours pédagogique** à destination des **écoles primaires de Moselle-Est et de l'Alsace Bossue**.

Article 2 – Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toutes les classes de **cycles 2 et 3** présentes sur le territoire du Sydeme. Pour répondre à ce concours, les écoles doivent impérativement envoyer leur bulletin d'inscription au Sydeme **avant le 12 janvier 2018 (par courriel, fax ou courrier)**. Chaque classe participante fournira une production.

Les productions doivent parvenir au Sydeme ou au siège des intercommunalités **avant le 20 avril 2018**.

Article 3 - Cession des droits

Les représentants légaux des élèves participants à l'opération acceptent la cession à titre gratuit des droits à l'image sur les élèves dans le cadre de diffusion de photos par le Sydeme dans tous types de communication (presse, site internet, journal Trions Valorisons...)

L'enseignant s'engage à en informer les représentants légaux des élèves par écrit et à obtenir leur accord signé. Il pourra adresser le présent règlement à tout parent d'élève qui en fera la demande.

Article 4 – Concept du concours

Ce jeu concours vise à sensibiliser les écoliers **au tri et au réemploi des textiles ainsi qu'à la préservation de l'environnement**. Le projet mené à l'école portera sur **la création d'un épouvantail ou d'un animal en volume à partir de vieux textiles, linge de maison et chaussures ou maroquinerie usagés**. Tri d'Union pourra fournir gratuitement un sac avec un échantillonnage de TLC à l'occasion de la visite de son site.

Article 5 – Encadrement

L'instituteur (ou l'institutrice) sera en charge de mener le projet pédagogique avec les élèves à l'école. Il (elle) conseillera et encadrera le groupe, définira les tâches et pourra faire participer d'autres intervenants extérieurs.

Article 6 – Lots

Six classes lauréates seront nominées par un jury à raison de 3 par option choisie.

Elles se verront offrir des **sorties pédagogiques, vertes ou culturelles** : musées, parcs naturels ou de loisirs, etc. Les écoles seront avisées précisément de ces lots à l'occasion de la remise des prix en juin 2018. Ces sorties seront programmées entre le 18 et le 30 juin 2018.

Elles comprendront **le transport en autocar, les billets d'entrées** et d'éventuelles animations. Elles ne comprennent pas : les repas, les goûters, les dépenses personnelles, les extras, les assurances.

Tous les participants au concours seront récompensés par un spectacle sur le thème de l'environnement au Centre d'Animation Culturelle de Forbach.

LE RÈGLEMENT DU CONCOURS PÉDAGOGIQUE 2017-2018



Article 7 – Le jury

Un jury composé d'élus, de nos partenaires et du personnel du Sydeme, se réunira en mai 2018 pour évaluer les productions.

Pour désigner les lauréats, seront pris en compte différents critères au travers de barèmes de notation. En tout état de cause, les décisions prises par le jury sont souveraines et aucune réclamation ne sera acceptée.

Article 8 – La sélection des lauréats

Les écoles lauréates seront informées par téléphone et /ou par courriel des modalités de la remise des prix. Trois lauréats seront désignés dans chacune des options, soit un total de 6 lauréats au minimum. Toutes les autres classes participantes seront avisées par mail des résultats du concours. Les œuvres des classes lauréates seront conservées par le Sydeme. Les autres productions seront récupérées par les classes participantes.

Article 9 – Modification ou annulation de l'opération

Le Sydeme se réserve le droit pour quelque raison que ce soit de modifier, de prolonger, d'écourter ou d'annuler ce concours sans que sa responsabilité ne soit engagée.

Aucun dédommagement ne pourra être demandé.

Par ailleurs, le Sydeme se réserve la possibilité de remplacer les lots en cas d'indisponibilité des dits lots sans qu'une réclamation ne puisse être formulée à cet égard.

Article 10

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de détérioration des réalisations lors de son transport ou autre manutention. Les productions lauréates restent la propriété du Sydeme et pourront être exploitées dans notre Centre transfrontalier d'Education à l'environnement de Morsbach ou dans différents outils de communication (site internet...)

Article 11

La participation au jeu entraîne l'acceptation du présent règlement.

Fait à :

Date :

Etablissement :

Signature du directeur (rice) de l'établissement (+ cachet)

LE RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COLLECTE DE TEXTILES 2017-2018

Article 1 – Objet

Le Sydeme dont le siège est situé 1 rue Jacques Callot - 57600 MORSBACH **organise, en partenariat avec TRI D'UNION, un concours de collecte de TLC** (textiles d'habillement, linge de maison, chaussures usagées et maroquinerie) **du 1^{er} octobre au 30 avril 2018.** Destiné aux écoles primaires, cette action a pour objectif de sensibiliser le jeune public au tri, à la valorisation et à la prévention des déchets.

Article 2 – Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toute école primaire faisant partie du territoire du Sydeme et participant au concours « La nature s'habille ».

Pour y participer, il faut nous faire parvenir le bulletin d'inscription, le règlement et une attestation sur l'honneur du nombre de participants signés par courriel à l'adresse v.dillenseger@sydeme.fr ou par courrier avant le 12 janvier 2018. **Elle nous fera parvenir par courriel une photographie représentative de la collecte avec les enfants.**

Article 3 – La collecte

Les classes inscrites au concours « la Nature s'habille » participeront à la collecte ainsi que les autres classes de l'école. **L'école devra contacter TRI D'UNION pour les modalités concernant la collecte.** Les TLC devront être conditionnés dans des sacs plastiques d'une capacité maximum de 50 litres.

L'UTILISATION DES SACS MULTIFLUX EST STRICTEMENT INTERDITE POUR CETTE COLLECTE.

L'école devra identifier impérativement chaque sac rempli par un étiquetage (nom de l'établissement, classe(s), commune) pour éviter toute erreur au moment de la pesée des sacs.

Article 3 – Critères de sélection

Les 3 écoles qui auront obtenu **la meilleure performance de tri par élève** seront gratifiées.

En effet, un ratio sera calculé en divisant le poids total collecté par le nombre d'élèves participants.

Article 4 – Les résultats et les lots

Les 3 écoles ayant obtenu le meilleur ratio par élève remporteront chacune une enveloppe de 250 €. Un mandat administratif leur sera adressé fin juin 2018. Toutes les autres classes seront avisées des résultats du concours via notre site internet ou notre page Facebook fin mai. Des quizz sur la thématique des textiles seront offerts à tous les participants.

Article 5 – La remise des prix

Les 3 écoles lauréates seront informées par téléphone et par courriel des modalités de la remise des prix qui aura lieu le 14 juin 2018 au CAC de Forbach. Les classes supplémentaires, autres que celles inscrites au concours la Nature s'habille, ne pourront pas être conviées à la remise des prix.

Article 4 - Cession des droits

Toutes les photographies reçues ou prises à l'occasion de la remise des prix pourront être exposées, utilisées et publiées dans tous types de supports et outils de communication (médiias, journal du tri, site internet, Facebook, JT Sydeme ...) La direction de l'établissement s'engagera à prendre les dispositions nécessaires auprès des représentants légaux des élèves pour le droit à l'image.

Article 6 - Responsabilités

Le Sydeme se réserve le droit pour quelque raison que ce soit de modifier, de prolonger ou d'annuler ce concours sans que sa responsabilité soit engagée. Aucun dédommagement ne pourra être demandé.

La participation à ce jeu concours entraîne l'acceptation du présent règlement.



TRI D'UNION
EMMAÜS ACTION EST



Syndicat Mixte de Transport et de Traitement
des Déchets Ménagers de Moselle Sud

Fait à

Date

Etablissement



ECOLE :

RUE :

COMMUNE :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), Directeur (rice) de l'école

.....

atteste sur l'honneur que l'ensemble de l'effectif de l'école participe au concours de collecte de textiles 2017/2018, soit un total de élèves.

Liste des classes et l'effectif :

.....
.....
.....

Fait à

Date :

Signature du directeur (rice) + cachet

LES BARÈMES DE NOTATION DU CONCOURS



A titre indicatif et sous réserve de modifications, voici les barèmes de notation destinés au jury afin d'évaluer les productions.

1A. L'ÉPOUVANTAIL

Structure (ossature)	Difficulté de réalisation et précision	/80
	Solidité et stabilité de l'ensemble	/30
	Piètement ou socle (dans le cas d'une ossature)	/20
Respect des matériaux	Utilisation au minimum des 3 catégories de TLC : habits, linge de maison, chaussures ou maroquinerie.	/20
Aspect qualitatif et créatif de l'ensemble	Originalité, esthétique, personnification, choix intéressant de tissus et d'accessoires.	/80
	Techniques utilisées (patchwork, autres...)	/40
Titre de la production	Choix et présentation du nom	/20
	Visibilité sur la production	/10
Sollicitation de publics-relais	Événement – commune (5) Famille - association (5) Milieu scolaire (5) Intervenants - médias (5)	/20
	TOTAL	/320

1B. L'ANIMAL



LA NATURE S'HABILLE

Choix de l'animal	Fait partie d'une espèce menacée ou protégée au niveau local ou national.	/20
Respect des matériaux	Utilisation au minimum de 3 catégories de TLC : textiles, linge de maison, chaussures ou maroquinerie (possibilité d'éléments ou fragments)	/ 30
Respect des techniques	Animal confectionné en volume	/ 20
Aspect qualitatif et créatif de l'ensemble	Originalité, esthétique, choix des matériaux.	/ 80
Travail sur la forme	Maîtrise des volumes, Difficulté de réalisation et précision	/100
Titre de la production	Nom de l'animal et nouvelle dénomination Visibilité sur la production	/ 10 / 10
Présentation	Facilité de transport et solidité. Utilisation d'un socle valorisant la production.	/ 20 / 10
Sollicitation de publics- relais	Événement – commune (5) Famille - association (5) Milieu scolaire (5) Intervenants - médias (5)	/ 20
	TOTAL	/320

2. LE CAHIER DESCRIPTIF

Support	Esprit récup', présentation recherchée	/20
Format	A4 ou A3 ou 24 cm X 32 cm	/5
Mentions obligatoires sur la couverture	Nom de l'œuvre - Date (2) Nom de l'auteur (école, classe, commune) (3) Photo classe (1)	/5
Nombre de pages	16 feuilles.	/10
Texte explicatif	Intérêt de la démarche et évolution du projet	/50
Illustration du projet	Photos, croquis, dessins, articles	/30
Notice technique	Liste du matériel nécessaire, techniques utilisées, étapes de fabrication, schémas.	/50
	TOTAL	/170

LES RESSOURCES

Liens utiles

<http://www.tridunion.fr>

TRI D'UNION est notre partenaire local pour le tri et la collecte des TLC.

<http://ecotlc.fr>

ECO TLC est l'éco-organisme en charge de la filière textiles en France

www.lafibredutri.fr (espace jeunesse : kit pédagogique à télécharger)

<http://lerelais.org>

le Relais est le seul opérateur à maîtriser toute la chaîne de la valorisation textile en France.

<http://reseauecoleetnature.org/category/type-de-ressource/malette-p-dagogique>

Le réseau école nature propose des kits pédagogiques (Abeille, Développement Durable et biodiversité...)

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-en-lorraine-r5112.html>

Le réseau NATURA 2000 Lorraine fait partie d'un réseau européen dont l'objectif est d'assurer la préservation des habitats naturels, de la faune et la flore de 26 106 sites désignés.

<http://www.cites.org>

La Cites appelée aussi Convention de Washington est adoptée par de nombreux pays qui s'engagent à respecter des quotas ou des interdictions de commerce sur les espèces menacées.

<https://fr.fsc.org/fr-fr>

Le label FSC a été créé par le Forest Stewardship Council qui surveille l'industrie du bois et qui s'assure que le bois n'est pas issu du trafic illégal et qu'il ne provient de la forêt tropicale amazonienne.

Sites

La liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature www.uicn.fr

Office national des forêts

www.onf.fr

Promouvoir la gestion durable de la forêt

www.pefc-france.org

NOS INTERCOMMUNALITÉS

Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France
Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
Communauté de Communes de Freyding-Merlebach
Communauté de Communes du Pays de Bitche
Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont
Communauté de Communes du Warndt
Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois
Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières
Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Imprimé sur lili
Imprimé sur papier recyclé

1, rue Jacques Callot 57600 MORSBACH
Tél : 03 87 00 01 01 Fax : 03 87 00 02 09
www.sydem.fr

TRI D'UNION
EMMAÛS

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

LE RELAIS

sydeme
Syndicat Mixte de Transport et de Traitement
des Déchets Ménagers de Moselle-Est



ECO TLC
L'éco-organisme du textile · du linge · de la chaussure